

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20110 - 77ÈME ANNÉE

Communiqué du PCR

Prix du gaz : une aide de l'État pour compenser intégralement 9,28 % d'augmentation



Le Parti communiste réunionnais demande à l'État d'aider également tous les Réunionnais qui utilisent le gaz alors que les automobilistes et les transporteurs bénéficient d'une ristourne de 15 centimes par litre de carburant. Le PCR rappelle que le gaz est un produit de première nécessité, qu'il sert à cuisiner pour la plus grande partie de la population et que la hausse de plus de 9% de la bouteille de gaz touche particulièrement les plus modestes. Le PCR demande une compensation intégrale de l'augmentation appliquée par l'État depuis le 1er avril. Voici le communiqué diffusé hier par le PCR.

« Le 1er avril dernier, les nouveaux prix maximums de vente des carburants ont connu une forte hausse. Elle a été en grande partie compensée par une aide de l'État, à hauteur de 15 centimes par litre.

Cette aide de l'État n'a pas concerné la bouteille de gaz. Son prix est passé de 21,01 euros à 22,96 euros. Cela représente quasiment 2 euros de plus, et 9,28 % d'augmentation.

A La Réunion, la bouteille de gaz est un produit de première nécessité. Pour la grande majorité des fa-

milles, elle permet de cuire les aliments. Son prix est le même partout, pour tout le monde, quel que soit le revenu. Cela signifie que cette augmentation pèse le plus sur les familles les plus modestes. Le PCR rappelle que la moitié des enfants mineurs vivent dans une famille en dessous du seuil de pauvreté, et qu'avant la crise COVID-19, déjà près de 40 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté.

Ces familles n'ont souvent pas d'automobile, et le PCR revendique le droit, pour elles aussi, à la solidarité nationale déclinée dans le « Plan de résilience ».

Le PCR demande à l'État d'agir pour que l'aide allouée aux consommateurs d'hydrocarbures ne concerne pas uniquement les transporteurs, les automobilistes et les pêcheurs. C'est pourquoi l'État doit immédiatement mettre en œuvre une subvention pour compenser la hausse du prix de la bouteille de gaz qu'il applique depuis le 1er avril. »

Fait au Port, ce lundi 4 avril 2022
Bureau de Presse

Edito

Réduire les émissions de gaz à effet de serre, c'est possible... et c'est urgent

Le Giec dévoile dans son dernier rapport l'éventail des moyens à disposition pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La moitié des émissions peuvent être réduites à un coût relativement faible et le basculement doit s'opérer d'ici à 2025.

Dans son rapport, le Giec estime que nous sommes « à la croisée des chemins ». « Les décisions que nous prenons maintenant peuvent garantir un avenir viable. Nous disposons des outils et du savoir-faire nécessaires pour limiter le réchauffement », a précisé Hoesung Lee, le président du groupe d'expert au Monde. S'ils évoquent une fenêtre « extrêmement étroite » pour parvenir à limiter l'ampleur du réchauffement à + 1,5 °C ou + 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, les experts estiment qu'il est encore possible d'y parvenir. Ils estiment toutefois qu'il est « presque inévitable » que nous dépassions temporairement le seuil de 1,5 °C, avant d'éventuellement revenir en dessous d'ici la fin du siècle. Les chercheurs du Giec estiment que le coût de la limitation du réchauffement à + 2 °C durant le XXI^e siècle « est inférieur aux avantages économiques mondiaux de la réduction du réchauffement ». En cela, les experts estiment que les coûts à engager pour parvenir à réduire le réchauffement seront moins importants que ceux qui devront être établis si la hausse des températures est supérieure à cet objectif. « La réduction de nos émissions est un investissement qui, à long terme, vaut le coup », martèle le Giec qui précise que le coût des technologies bas carbone « a chuté continuellement depuis 2010 ». Les experts citent l'énergie solaire, dont le coût a baissé de 85 % entre 2010 et 2019, l'éolien (- 55 %) ou encore les batteries lithium-ion (- 85 %).

Pour limiter le réchauffement à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, le monde doit atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 (2070 pour une limitation du réchauffement à 2 °C), répète le Giec comme il l'a déjà fait dans ses précédentes publications. Cela signifie que les émissions doivent atteindre un niveau net nul et que l'on doit absorber autant de CO₂ que l'on en produit. Pour y parvenir, en plus de réduire

de manière « substantielle » nos émissions, les experts préconisent de déployer des « dispositifs de captation du dioxyde de carbone » afin de « contrebalancer les émissions résiduelles ». Ils estiment que ce recours à des technologies destinées à capter le CO₂ est « inévitable ». Les émissions résiduelles, difficiles à supprimer, proviennent de secteurs comme l'agriculture (le méthane émis par les ruminants par exemple) ou l'aviation. Si les spécialistes plaident pour les réduire au maximum, il est possible de compenser ce qu'il en restera. Concrètement, le Giec évoque la mise en place de puits naturels de carbone, grâce à la reforestation et au changement de pratiques des sols, ainsi que des solutions artificielles de capture et stockage du CO₂. En plus de tout cela, le Giec répète l'importance d'investir et de déployer des sources d'énergie bas carbone. Ils estiment d'ailleurs qu'il faut mettre en place un système énergétique basé entièrement sur le renouvelable.

« Les émissions ont augmenté dans la plupart des régions du monde, mais sont distribuées de manière inégale », souligne le Giec. Le groupe d'expert illustre ce constat en expliquant que les pays les moins développés du globe font état d'émissions cumulées « bien plus basses » (1,7 tonne de CO₂ par an) que la moyenne mondiale qui s'élève à 6,9 tonnes de CO₂ par an. Afin de pallier cette différence, les experts estiment que les pays les plus développés, qui rejettent donc davantage de CO₂, ont mécaniquement un « plus grand potentiel de réduction » à exploiter. Mais ils estiment aussi que soutenir les pays les moins développés sera « un facilitateur essentiel pour renforcer les mesures d'atténuation et remédier aux inégalités ». La transition devra s'accompagner d'une transition des moyens financiers. Car le Giec estime que « les flux financiers privés et publics vers les énergies fossiles sont toujours plus importants que ceux pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique ». Les experts estiment que les financements destinés à limiter le réchauffement climatique devraient être « trois à six fois plus importants que les niveaux actuels » afin de parvenir aux objectifs de l'Accord de Paris.

Le rapport détaille les pistes de réduction des émissions pour chaque secteur. « Avoir les bonnes politiques, les bonnes infrastructures et les bonnes technologies pour changer nos modes de vie et nos comportements peut entraîner une baisse de 40 % à 70 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, assure Priyadarshi Shukla. Il y a donc un important potentiel inexploité. » Pour la production d'énergie, secteur le plus émetteur, les experts pointent l'utilisation de charbon, de pétrole et de gaz, qui doit être réduite grâce à « une transition majeure » et le « déploiement de sources d'énergie peu émettrices ». Dans l'industrie, le Giec préconise une utilisation efficace des matériaux, via le recyclage ou la réutilisation, notamment. Concernant l'agriculture, les spécialistes estiment qu'il faut préserver, mieux gérer et restaurer les forêts et autres écosystèmes « comme les marais côtiers, les tourbières, les savanes et prairies ». Tout ceci avec pour objectif d'engager une culture plus durable des cultures et élevages. Le rapport préconise aussi une

alimentation moins riche en viande et basée davantage de végétaux. Concernant le transport, le Giec conseille de miser sur tous les moyens possibles pour réduire le besoin de se déplacer, comme le télétravail par exemple. Les experts plaident aussi pour des modes de transport moins polluants (voiture électrique, biocarburant...). Enfin en matière de bâtiments, les scientifiques conseillent « la réduction ou le changement de la consommation énergétique et de matériaux », « l'électrification » et l'augmentation de la capacité de la ville à capter et stocker du carbone, notamment grâce aux espaces verts.

**"Le changement climatique... constitue l'un des principaux défis actuels pour l'humanité."
Pape Francois**

David Gauvin

« Kan Bondyé i fèrm in porte, li rouv in n'ote » : In kozman pou la rout

Médame, zé Mésyè, la sossyété, koze èk mwin sé koze èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson.

Mézami si zot lé kroiyann, mi oi déza kossa zot l'aprè majiné. Mi oi déza in pé aprè majine kan la vi lé fini, néna in n'ote vi i komans déyèr. Mé sak lé pa kroiyann, kossa li pé maziné li ?

Si li éstime la mor konm in poin final, lé sir ké pou li, kozman-la i rime arien. Mé san alé ziska lo boute di boute di boute, si nou lé kapabe bien obsèrvé si la vi i tire l'éshèl dsi inn parti noute parkour, li rouv dsi in n'ote parti, épi ankòr aprè dsu in n'ote, é lé konmsa shak foi la vi i kass in kontour.

Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi, é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Késtyon-répons : kossa mi pè fère pou avanss lotosifizans alimantère ?

Zot i koné sa i fé parti lo program noute parti. Si ni ropran sak mwin la di yèr, é si noute bi sé fère avanss bande zidé lo PCR, ni pé dire lotosifizans sa in poin inportan dann noute programme.

Pou kossa lotosifizans alimantère ? Mi pans néna bonpé rézon. Dabor inn sa lé possib issi La Rényon. Dézyèmman : pars sa lé bon pou nou rényoné konm pou toute bannzil loséan indien. Pars nou rényoné ni souète ke sa. Arzoute ankòr in n'afèr : kan nou lé anmanke késtyon linportassion, i fo ni fé par nou-même. An pliské sa, ni koné noute bande produi é la kalité noute bande prodiktère é sak i fé ayèr i ral pa nou vréman...

In poin inportan : la surprodikssyon : i fo ni produi plis ké ni konsome, kissoi pou lésportassion, kissoi ankòr pou ramassé an ka k'i manke pou l'ané ki vien, sansa pou bande zané k'i vien. Donk nou la bézoin bande travayère é sa i tonb bien dann in péi néna bonpé shomaze.

Ni pé ankòr dire sa lé possib zordi kan ni koné toute la sirfass la tère lé an

frish. Arzoute èk sa bande zardin partazé, lagrikiltir an vil, l'agrikiltir an otèr osinonsa sinplomman dsi bande toi limèb... toussala apiyé par in gran léfor dann la roshèrch é la roshèrch a lé bon pou lo randman, pou la kalité é pi la kantité, san konté la présèrvasion bande varyété frui, légume épi la biodiversité

Donk si sa lé possib, si ni yème sa, si sa lé bon pou l'anploi épi in ta zafère mwin la fine marke dopi talèr-la, la solission pou bande militan épi sinpatizan noute parti, rante dann ron shake foi ké ni oi sa lé bon pou fé avanss lo poinnvizé noute parti. Zot va dire amwin an koué sa i konsèrne lo parti, ébin lé sinpe : lo parti i lite pou lotosifizans alimantère é pouss dan son sans sé pouss dann sans lintéré noute péi épi son popilassion.

La Rényon noute péi, PCR noute parti.

Justin